

Appel public (sous forme de concours) pour la constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels/cadre de base

LIEGE ZONE 2 IILE-SRI, et plus particulièrement son Conseil d'Administration, en sa séance du 19 juin 2018, conformément à l'Arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours,

Lance un appel public en vue de constituer une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels.

DATE LIMITE DES CANDIDATURES : le 10 octobre 2018
--

1. Conditions d'admission :

A. Lors de l'appel public :

1. être Belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse ;
2. être âgé de 18 ans au minimum ;
3. avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée. Le candidat fournit un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures (à savoir à partir du 10 juillet 2018) ;
4. jouir des droits civils et politiques ;
5. satisfaire aux lois sur la milice ;
6. être titulaire du permis B ;
7. être titulaire du Certificat d'Aptitude Fédéral du cadre de base (ou être membre du personnel d'une zone de secours).

B. Lors du stage de recrutement (engagement) :

1. réussir le concours et donc faire partie de la réserve de recrutement ainsi constituée ;
2. être désigné par ordre de classement résultant des épreuves zonales du concours ;
3. réussir un examen médical éliminatoire, tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail.

C. En fin de stage de recrutement :

1. être titulaire du brevet sapeur-pompier;
2. être titulaire du permis de conduire C (si plus de 21 ans), du permis C1 (si moins de 21 ans).
3. être titulaire du brevet AMU.

2. Contenu et organisation du concours de recrutement

Le concours de recrutement comporte :

A. Une épreuve d'aptitude physique qui comprend 2 tests éliminatoires :

1. Test de natation (épreuve intérieure) :

Le candidat doit nager 100 mètres en maximum 2 minutes.

Les conditions de l'épreuve sont les suivantes :

- Départ libre hors de l'eau,
- Nage libre en surface sur une distance de 100 mètres sans arrêt,
- Chronomètre enclenché au départ sur ordre et arrêté lorsque le candidat touche le bord du bassin.

2. Test d'endurance (épreuve extérieure) :

Le candidat doit parcourir une distance de minimum 2600 mètres en 12 minutes.

Les conditions de l'épreuve sont les suivantes :

- Epreuve effectuée en courant ou en marchant,
- Chronomètre enclenché au départ sur ordre et arrêté après 12 minutes,
- Préavis/alerte temps donnée aux candidats après 10 minutes,
- Avertissement de fin de course par un signal sonore avec obligation de s'arrêter sous peine d'élimination.

Pour être accepté aux épreuves physiques, le (la) candidat(e) devra se présenter avec un certificat médical daté de moins de 10 jours, selon le modèle en annexe 3A, attestant de ses aptitudes à subir les épreuves imposées au programme.

B. Un entretien oral :

Les candidats ayant réussi l'épreuve physique présentent une épreuve orale destinée à tester :

- leur motivation ;
- leur engagement ;
- leur conformité avec la description de fonction (décrite en **annexe 1**), leurs connaissances générales relatives à la sécurité civile et à la zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI et leur capacité à s'intégrer à l'équipe opérationnelle de la zone.

Le candidat doit obtenir les 6/10èmes des points attribués à cette interview. A défaut, il est éliminé.

Les lauréats sont versés dans une réserve de recrutement valable 2 ans. Cette validité peut être prolongée de maximum deux fois deux ans.

Le lauréat n'est admissible en stage que s'il remplit les conditions d'admission (voir point 1.B).

3. Description de fonction

Conformément à l'arrêté ministériel du 08 avril 2016 fixant les descriptions de fonction du personnel opérationnel des zones de secours, la description de fonction relative à la fonction de sapeur-pompier se trouve en annexe 1.

4. Le stage de recrutement

Le stage de recrutement débute le jour d'entrée en service.

Il commence par la formation nécessaire à l'obtention du brevet B01 sous la direction d'un « maître de stage » désigné par le Commandant de Zone. Celui-ci veille à ce que le stagiaire ne prenne part aux opérations que dans la mesure où sa formation théorique et pratique le permet.

Le stage de recrutement se termine un an à partir de l'obtention du brevet B01. La période de stage complète ne peut excéder 3 ans à compter du jour de l'entrée en service.

A l'issue du stage de recrutement, le « maître de stage » rédige un rapport final récapitulatif en conclusion duquel il propose :

- soit la nomination du stagiaire ;
- soit la prolongation du stage si, dans l'ensemble, les rapports intermédiaires n'ont pas été favorables, pour une durée maximum de deux fois 6 mois ;
- soit le licenciement.

Toute faute grave commise durant l'accomplissement du stage peut donner lieu au licenciement sans préavis du stagiaire qui s'en rend coupable. L'intéressé doit, au préalable, être entendu ou interpellé. Le licenciement est prononcé par le Conseil d'Administration sur rapport du « maître de stage » et après avis de la commission de stage.

5. Traitement

Selon l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut pécuniaire du personnel opérationnel des zones de secours, le stagiaire sapeur-pompier professionnel bénéficie de l'échelle B0-0 (traitement annuel brut non indexé de 15.173€) augmentée d'une prime d'opérationnalité de 38%.

Par ailleurs, un chèque repas de 7 euros est accordé par tranches 7,6 heures effectivement prestées.

6. Modalités d'introduction des candidatures :

Les candidatures doivent être établies via le formulaire (dont modèle en **annexe 2**), daté et signé, et être envoyées avant le 10 octobre 2018 par pli recommandé par la poste, cachet de celle-ci faisant foi, à l'adresse de :

M. Serge CAPPA
Président de
LIEGE ZONE 2 IILE-SRI
Rue Ransonnet, 5
4020 LIEGE

Accompagnées obligatoirement des documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae
3. copie du permis B
4. copie de la carte d'identité recto verso
5. extrait du casier judiciaire (modèle 1) délivré après le 10 juillet 2018
6. écrit attestant que vous êtes en règle avec les lois sur la milice (si né avant le 01/01/1976).
7. copie du Certificat d'Aptitude Fédéral (non demandé aux membres du personnel d'une zone de secours).

N.B. : Les candidats qui exercent leurs fonctions au sein d'une zone de secours doivent joindre à leur candidature une attestation d'occupation officielle rédigée par la zone de secours dont ils sont membres du personnel, reprenant leur fonction actuelle et leur date d'entrée.

Les dossiers incomplets et/ou envoyés hors délais (après le 10 octobre 2018, cachet de la poste faisant foi) ne seront pas pris en considération.

ANNEXE 1

	Description de fonction Sapeur-pompier
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer les tâches d'exécution opérationnelles dans le cadre des missions de base afin de garantir le bon fonctionnement opérationnel de la zone. 2. Appliquer la politique de sécurité afin d'exécuter de manière sécurisée les opérations de secours.
Description	<p>Le sapeur-pompier collabore avec l'équipage d'un véhicule d'incendie (autopompe multifonctionnelle, auto-échelle, etc.). Il a des missions, compétences et responsabilités relatives à l'exécution et au soutien opérationnel lié aux domaines d'activité opérationnels. En outre, il exécute des missions données par le chef des opérations et lui notifie toujours ses constatations. Il utilise ensuite le matériel standard des véhicules d'incendie, complété éventuellement des moyens nécessaires d'autres véhicules.</p>
Tâches-clés et domaines d'activité	<p><u>Finalités-clés</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Collaborateur opérationnel fonction de base (intervention)</u> Participer aux interventions afin de réaliser les objectifs opérationnels de la zone. <u>Tâches possibles (non limitatives) :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les incendies et les explosions au sens le plus large du terme. - Sauver des personnes se trouvant dans des situations dangereuses, protéger leurs biens et assurer le soutien logistique des actions de sauvetage spécialisées. - Limiter la libération de substances nuisibles à l'environnement et en assurer le nettoyage ainsi qu'assurer le soutien logistique des équipes spécialisées lors des interventions en cas d'incident impliquant des substances dangereuses. - Effectuer divers travaux techniques (de sauvetage) en mettant à disposition du matériel de sauvetage spécialisé dans les circonstances les plus diverses. 2. <u>Collaborateur opérationnel (préparation)</u> Entretenir sa condition physique et participer à des exercices et des formations permettant d'exécuter ses tâches en toute sécurité pour soi-même, ses collègues et les personnes en détresse. <u>Tâches possibles (non limitatives) :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des exercices physiques, organisés par la zone. - Participer à des exercices, formations, simulations, visites sur le terrain et formations complémentaires, axés notamment sur la connaissance du territoire de la zone.



Place dans l'organisation	<p><u>La fonction est dirigée par :</u> Le sapeur-pompier est placé sous la direction hiérarchique du cadre moyen ou supérieur, mais peut, dans des situations d'intervention, travailler également sous la direction d'un caporal.</p> <p><u>La fonction ne dirige pas :</u> /</p>																							
Éléments de réseau	<p><u>La fonction reçoit des informations de :</u></p> <table border="1" data-bbox="544 562 1417 752"> <tr> <td data-bbox="544 562 842 595">Sous-officier dirigeant</td> <td data-bbox="842 562 1129 595">Avis oraux</td> <td data-bbox="1129 562 1417 595">Contact personnel</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 595 842 651"></td> <td data-bbox="842 595 1129 651">Décisions</td> <td data-bbox="1129 595 1417 651">Contact personnel, informel, mail,....</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 651 842 685">Officier supérieur</td> <td data-bbox="842 651 1129 685">Décisions</td> <td data-bbox="1129 651 1417 685">Lettre, mail,...</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 685 842 752">Collègues</td> <td data-bbox="842 685 1129 752">Questions orales et écrites, avis,...</td> <td data-bbox="1129 685 1417 752">Informel</td> </tr> </table> <p><u>La fonction fournit des infos à :</u></p> <table border="1" data-bbox="544 842 1417 1032"> <tr> <td data-bbox="544 842 842 909">Sous-officier dirigeant</td> <td data-bbox="842 842 1129 909">Questions orales et écrites, avis,...</td> <td data-bbox="1129 842 1417 909">Contact personnel</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 909 842 976">Collègues</td> <td data-bbox="842 909 1129 976">Questions orales et écrites, avis,...</td> <td data-bbox="1129 909 1417 976">Contact personnel, informel, mail,....</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 976 842 1032">Citoyens</td> <td data-bbox="842 976 1129 1032">Questions orales, avis,...</td> <td data-bbox="1129 976 1417 1032">Contact personnel, informel, mail,....</td> </tr> </table>			Sous-officier dirigeant	Avis oraux	Contact personnel		Décisions	Contact personnel, informel, mail,....	Officier supérieur	Décisions	Lettre, mail,...	Collègues	Questions orales et écrites, avis,...	Informel	Sous-officier dirigeant	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel	Collègues	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....	Citoyens	Questions orales, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....
Sous-officier dirigeant	Avis oraux	Contact personnel																						
	Décisions	Contact personnel, informel, mail,....																						
Officier supérieur	Décisions	Lettre, mail,...																						
Collègues	Questions orales et écrites, avis,...	Informel																						
Sous-officier dirigeant	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel																						
Collègues	Questions orales et écrites, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....																						
Citoyens	Questions orales, avis,...	Contact personnel, informel, mail,....																						
Autonomie	<p><u>La fonction peut décider de manière autonome pour les points suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix d'une solution alternative si, en raison d'une modification imprévisible ou d'une évolution rapide de la situation, la méthode de résolution préconisée ou prévue dans la procédure est infaisable en raison d'un risque important pour sa propre sécurité. - L'interruption d'une mission opérationnelle, pour autant qu'un danger grave existe pour sa propre sécurité et qu'aucune autre solution ne soit possible pour mener à bien la mission. - Le choix d'une meilleure solution si une modification imprévisible ou une évolution rapide de la situation rend la méthode de résolution préconisée ou prévue dans la procédure moins adaptée ou si une meilleure solution se présente et si le supérieur hiérarchique n'est pas/ne peut pas être joignable à temps. - Le timing et la méthode d'exécution concrets d'une mission, dans les limites établies par le supérieur et les procédures opérationnelles. <p><u>La fonction doit demander l'autorisation pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de la procédure d'engagement et les dérogations éventuelles à cette procédure lors de l'exécution des tâches opérationnelles. - Toute initiative qui ne lui est pas confiée par son supérieur, par le règlement de travail ou d'ordre intérieur du service. - Toute activité qui influence l'opérationnalité du service, sans que des règles spécifiques n'aient été convenues en ce qui concerne la garantie de l'opérationnalité au cours de cette activité. 																							



Cadre et conditions de travail	Place dans l'organigramme	Le sapeur-pompier se situe au niveau du recrutement. Il est l'exécutant au sein de l'organisation de l'équipe d'incendie.
	Caractéristiques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de temps de travail irréguliers • Prestation le samedi, le dimanche, les jours fériés et la nuit • Les rappels sont possibles • Charges physiques et lourdes possibles • Charge psychologique possible
	Niveau	Sixième année enseignement secondaire professionnel
	Recrutement	Cf. statut administratif et pécuniaire
	Période d'intégration	Cf. statut administratif et pécuniaire
	Diplôme	Obtention du brevet BO1 pendant le stage

Vu pour être annexé à l'arrêté du 8 octobre 2016 fixant les descriptions de fonction du personnel opérationnel des zones de secours.





**FORMULAIRE DE CANDIDATURE A L'APPEL PUBLIC
(SOUS FORME DE CONCOURS) EN VUE DE
CONSTITUER UNE RESERVE DE RECRUTEMENT DE
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS/CADRE DE BASE**

NOM et prénom(s) du (de la) candidat(e)
(en caractères d'imprimerie) :

.....

.....

Coller ici une photo
récente

Sexe : Masculin Féminin (cocher la case adéquate)

Nationalité :

Lieu et date de naissance :

N° de registre national : (11 chiffres)

Adresse : (rue, n°, boîte, n° de code postal, localité) :

.....

N° de téléphone : / N° de GSM : /

Diplôme(s) obtenu(s) :

.....

Le cas échéant, brevet(s) en relation avec la fonction (A.M.U, S.P,...) :

Permis de conduire : délivré à le Catégorie(s) :

E-Mail :

Date d'obtention du Certificat d'Aptitude Fédéral :

Employeur actuel :

N.B : LIEGE ZONE 2 IILE-SRI décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions consécutives à une rédaction erronée, incomplète ou illisible du formulaire de candidature, ou lors de changement de domicile non communiqué.

Cadre réservé à l'Administration :

Date et signature du (de la) candidat(e) :

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A SUBIR LES EPREUVES PHYSIQUES

Je soussigné,, Docteur en médecine, déclare que, sur le plan médical,

Madame / Monsieur

Né le à

Est apte à prendre part à l'épreuve d'aptitude physique éliminatoire de l'appel public organisé par LIEGE ZONE 2 IILE-SRI en vue de constituer une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels, et plus particulièrement qu'il/elle est physiquement apte à nager sur une distance de 100 m et à courir pendant une période de 12 minutes.

Date de délivrance du présent certificat : ... / ... /

(moins de 10 jours avant l'épreuve physique)

Cachet du médecin,

Signature du médecin,

Rédigé par :	Document disponible sur l'Intranet :	Avalisé par :	1/1
--------------	--------------------------------------	---------------	-----

INFORMATIONS RELATIVES AUX EXAMENS A SUBIR PAR LE (LA) CANDIDAT(E) LORS DE SON EMBAUCHE EVENTUELLE

L'anamnèse porte sur la profession des candidat(e)s, leurs antécédents pathologiques, héréditaires et personnels (maladies, accidents, séquelles éventuelles), le résultat d'examens médicaux antérieurs éventuels (assurance, armée, pension d'invalidité, etc. ...).

L'examen médical comprend notamment :

Les examens cliniques suivants :

- un examen somatique général (aspect général, cicatrices, mutilations, déformations) ;
- un examen du système locomoteur (squelette, articulations, muscles) ;
- un examen du système cardio-vasculaire (cœur, pouls, tension artérielle, varices) ;
- un examen de l'abdomen (organes abdominaux, hernies) ;
- un examen du système nerveux (Rom Berg, réflexes pupillaires, réflexes tendineux, réflexes crémastris, tremblements) ;
- un examen des fonctions psychiques (comportement général, émotivité, absence d'épilepsie) ;
- un examen du système endocrinien (thyroïde) ;
- un examen des urines (albumine, sucre) ;
- un examen de la vue (sans verres, avec verres) selon les critères prédéfinis ;
- un examen de l'ouïe selon les critères prédéfinis.

Les examens spécialisés suivants :

- un E.C.G. d'effort ;
- une spirométrie ;
- un Rx Thorax ;
- un Rx Colonne lombo-sacrée (Inaptitude : spondylolyse, spondylolisthesis, scoliose) ;
- un bilan sanguin et urinaire général ;
- tests de détection de consommation de substances toxiques ;
- tests d'aptitude au permis de conduire du groupe 2 ;
- aptitude à la plongée s'il échet.

Avant d'être engagé(e) et admis(e) en stage, le (la) candidat(e) devra satisfaire à une évaluation de la santé préalable à l'embauche, conformément au Code du Bien-être au travail. Les résultats des examens spécialisés pourront être demandés par le Médecin du Travail lors de cette évaluation de santé.

Rédigé par :	Document disponible sur l'Intranet :	Avalisé par :	1/1
--------------	--------------------------------------	---------------	-----